



J'entends régulièrement depuis des années et auprès d'autorités locales que le Lez n'est pas navigable et qu'il faut que les plaisanciers de Lattes s'estiment heureux de pouvoir être là... Le Lez est navigué jusqu'à Montpellier depuis au moins 300 ans avec la création de 3 écluses (ne reste à ce jour que notre troisième écluse), ci dessus le port de Montpellier il y a 100 ans. Un arrêté préfectorale régleme la navigation de nos jours jusqu'au Port Ariane. Que faut-il de + pour le rendre "navigable"? On m'a répondu que ça ne suffisait pas, je dois être têtu...

CV